



Les Bretons Déchaînés

Journal de la CGT Banque de France - Région Bretagne



EDITO :

Après avoir profité de la période estivale pour recharger nos batteries nous devrions tous avoir la patate. Mais voilà, il s'avère que la rentrée est morose. A l'occasion du retour sur les bancs du travail, les couloirs de notre entreprise bruissent d'un ras-le-bol de plus en plus sensible. Pour le moment cela ne s'est pas encore transformé en révolte mais se traduit par un repli sur soi, avec son lot d'égoïsmes.

Il faut dire que le rouleau compresseur antisocial piloté par le tandem Valls-Macron n'a pas pris de congés cet été. C'est vrai qu'ils n'aiment rien ces garçons : ni les 35 heures, ni les fonctionnaires ou les salariés à statut, ni les instances représentatives du personnel, ni le salaire minimum, ni le droit du travail, ni les juges prud'homaux, ni les médecins du travail, ... Ah si ! Ils aiment quelqu'un : le Medef!!!

A la Banque le rapace Noyer va bientôt quitter son perchoir pour laisser sa place à un autre faucon de la finance. Jusqu'au bout il aura cherché à humilier le personnel. Après avoir laissé entendre à plusieurs reprises qu'il pourrait y avoir du contenu dans la négociation salariale il a finalement refusé la moindre augmentation. Mais comme ce n'était pas suffisant, il a aussi imposé une réduction des bonifications pour tous les agents afin d'augmenter les compléments de rémunération de quelques-uns. Enfin, il nous laisse un souvenir de sa grande fibre sociale avec l'ouverture d'une réforme des carrières dont l'objectif est, sous couvert d'une possible augmentation des salaires, de faire avant tout des économies en réduisant encore plus les possibilités d'avancement !

Il est peut-être temps de secouer le cocotier de la morosité et de dire : "ce n'est pas ça que nous voulons"!

L'équipe de la Rédaction



Photo officielle de l'entrevue du Gouverneur de la Banque de France avec des élus du Centre Bretagne venus défendre le bureau d'accueil et d'information de Pontivy.

Je les ai bien eu les bretons...

Il est un fait que les élus n'ont rien obtenu... Mais la mobilisation autour du BAI de Pontivy a démontré qu'avec une vraie communication, le nombre de visites dans les BAI doublait et que ces permanences étaient d'une vraie utilité publique.

C'est quoi la question ???

Début septembre le journal Les Echos publiait le résultat d'un sondage en expliquant que 71 % des Français souhaitent revenir sur la durée légale du travail, les fameuses 35 heures. Et Le Figaro de surenchérir sur les Français qui se disent prêts à renoncer aux 35 heures et à travailler davantage.

Mais là il y a un lézard ! En effet, la question posée était la suivante : "Selon vous, faut-il laisser les entreprises fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés ?"

La formulation est en soi quelque peu alambiquée et peut embrouiller la réponse, mais ce qui est clair c'est que nulle part il n'est fait mention de durée légale du travail ou de 35 heures. Pas beau chers confrères...

Brèves de comptoirs...

Droit au retour

Nous vous avons conté les manœuvres d'un cadre de direction pour pousser un agent de caisse de Lorient à prendre un poste sur Rennes, sans se soucier de l'impact de ce choix sur la santé de notre collègue. Suite à l'intervention de la CGT la DGRH a accepté qu'il puisse retourner dans son affectation, ce qui est maintenant chose faite. Mais jusqu'au dernier moment le cadre concerné a tenté de faire pression pour le faire rester à Rennes. Pitoyable !

C'est relou...

À la suite de la décision arbitraire de la Banque de réduire le nombre de jours de bonification, une collègue de la région, pour laquelle la date de départ en retraite avait déjà été fixée, a eu la surprise de recevoir une note l'informant du report de sa date de départ suite à la sortie de la décision réglementaire. Malgré son incompréhension sur l'application rétroactive de ce texte, notre collègue a alors proposé de suivre une formation pendant les jours supplémentaires à effectuer. Un refus lui a été opposé. Il faut dire qu'en l'absence du directeur régional le dossier était pilotée par une célèbre bernique locale et l'ancienne GRH devenue conseillère de carrière à la DGRH, référente de notre région, et qui en profitait pour régler quelques comptes !!! Tout cela contre

l'avis même de la GRH actuelle. Dans les jours qui ont suivi, un autre collègue de la région s'est retrouvé dans la même situation, la hiérarchie appliquant bien sûr les mêmes consignes. Il aura fallu que la CGT intervienne directement auprès du Directeur Général des Ressources Humaines pour que les agents concernés puissent partir à la date initialement prévue, donc sans rétroactivité du nouveau texte réglementaire. Nous vivons une époque formidable !



Droit dans le mur !

Nos chers technocrates ont décidé d'augmenter les objectifs en ce qui concerne le nombre de dossiers de surendettement à traiter par agent. Pour la CGT cet objectif n'est pas atteignable, ce qui en soi est déjà source de stress. La seule unité qui est dans les clous le paye au prix fort puisqu'une alerte médico-sociale fait état d'agents proches de l'épuisement professionnel !!! Interpelé sur

ces questions lors du Comité d'Établissement, le Directeur Régional s'est contenté de la méthode Coué en affirmant que tout allait s'arranger puisque le nombre de dossiers déposés avait baissé et que les services de la région étaient en sureffectif. Les agents qui subissent des pressions tous les jours apprécieront. Rappelons à nos dirigeants qu'en matière de santé au travail, la justice est très claire concernant la responsabilité de l'employeur et son obligation de résultat ...

Et une dérive de plus ...

Dans une caisse de la région les agents ont découvert par hasard que les objectifs de tri des billets avaient été augmentés de 7000 paquets. La Banque reconnaît une "erreur de communication" mais ne remet nullement en cause la démarche en la justifiant par l'augmentation des versements. Une fois de plus la CGT constate que les prévisions d'évolution des flux de billets sur lesquelles la Banque s'est basée pour fermer des caisses sont farfelues. Et que dire de la prévention des risques liés aux gestes répétitifs ou des maladies professionnelles qui ont touché beaucoup d'agents de caisse ces dernières années ? À croire que certains ont vraiment envie de faire connaissance avec les tribunaux ...

Où donc est la responsabilité sociétale de la Banque ?



A chaque fois qu'ils en ont l'occasion les responsables de notre entreprise se font mousser avec le concept de responsabilité sociétale, concept dans lequel les entreprises disent intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes.

Vu comme ça c'est beau, mais quand on gratte un peu le vernis c'est plus nauséabond. Ainsi la Banque avait, il y a quelques années, choisi la société ATOS pour externaliser le post-marquage des chèques du Trésor. Le donneur d'ordre est bien la Banque de France et il y a donc interaction. Mais sur le plan sociétal personne ne s'inquiète de la manière dont les salariés sont traités.

Pourtant la société ATOS, multinationale de 86 000 salariés, s'est fait épingleur une nouvelle fois pour des pratiques douteuses. Cette fois-ci pour des consignes accompagnant des offres de postes internes et qui demandent explicitement d'écarter les candidatures des représentants syndicaux ou des élus dans les instances représentatives du personnel, des personnes âgées de plus de 55 ans et des personnes difficilement mobiles du fait d'un handicap.

Il s'agit là de trois discriminations sanctionnées par la loi. Des faits graves qui ne semblent pas perturber les affairistes qui nous gouvernent. À moins que ce soit parce que le PDG d'ATOS s'appelle Thierry BRETON, ancien ministre des Finances, donc ancien ministre de tutelle de la Banque de France... Mais loin de nous l'idée de l'existence de telles collusions...

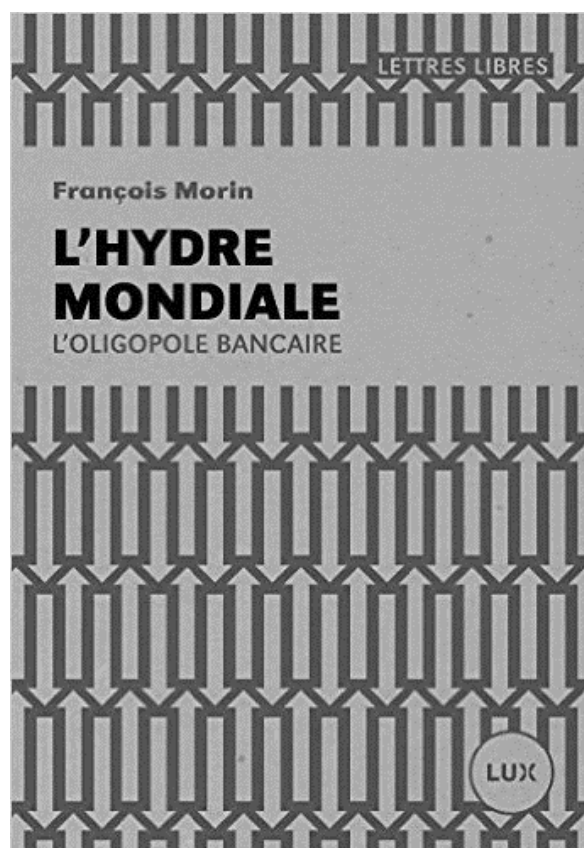
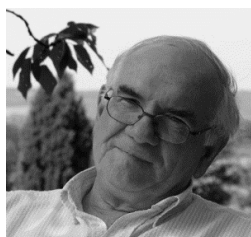
À lire absolument...

Il s'appelle François MORIN. Il est professeur émérite d'économie. Il a siégé pendant quelques années au Conseil Général de la Banque de France.

Dans ce petit livre il explique le fonctionnement des banques qui régissent le monde de la finance et les risques que celles-ci font courir à l'humanité.

Il donne aussi quelques pistes pour sortir de l'ornière actuelle...

Un ouvrage passionnant à consommer sans modération.



C'est beau le progrès !

A chaque fois qu'il en a l'occasion le Directeur Régional explique que la cotation intégrée fonctionne bien et il rappelle que c'était une évolution nécessaire pour pouvoir continuer à collecter les bilans à partir de 750 000 €.

Nous savons pourtant que le véritable objectif de la Banque est de pouvoir réduire encore un peu plus les effectifs. Quant au fonctionnement du logiciel, parlons-en. Ainsi, cet été, un chef d'entreprise énervé a appelé une unité de la région après avoir découvert que sa cotation avait été dégradée alors que son bilan était meilleur que le précédent. Et il annonçait sa volonté de porter plainte.

Du coup, branle-bas de combat... le chef de service est saisi... lui-même charge bruyamment une cadre du service des entreprises de s'occuper de ce dossier... cette dernière explique à qui veut l'entendre ne pas avoir d'état d'âme au regard d'un bilan acheté au greffe et se précipite pour refiler le bébé à une analyste après avoir pris soin de prendre rendez-vous pour elle... courage fuyons...

Et pendant ce temps-là personne ne s'intéresse au fond du problème. Car il s'agit bien du résultat de la cotation intégrée. Comme il n'y avait pas d'alerte, l'agent a validé sans état d'âme... le chef d'entreprise, lui, en a des états d'âme...



Comment je lui ai refilé le dossier...

CHANGEMENT D'HEURE ...



Les salaires ne sont pas dorés

Alors que tout le monde nous explique doctement qu'il n'y a plus de sous dans la caisse pour augmenter les salaires, d'autres trouvent de l'argent pour rénover la galerie dorée (juste à temps pour le pot de départ de notre "cher" gouverneur) et envoyer une brochure luxueuse à tous les agents... pas sûr que cela soit du goût de tout le monde ...

Expérience originale

En Finlande, pays qui n'est pas franchement gauchiste, le gouvernement veut mettre en place un revenu de base à hauteur de 1000 € par mois. Ce revenu, suffisant pour vivre, serait garanti à tous sans contrepartie, quel que soit l'âge. Il viendrait se substituer aux aides sociales existantes.

L'objectif est de laisser aux finlandais la liberté de compléter ou non ce revenu de base avec une activité professionnelle. Travailler deviendrait ainsi un choix de vie.

Selon les sondages, 79 % des finlandais sont favorables à cette initiative. Si elle aboutit la Finlande, qui a aujourd'hui un taux de chômage de 9 %, pourrait atteindre le plein emploi. Ce serait la mise en place du travail choisi !

Nous sommes impatients de voir ce qui va être mis en place car il pourrait s'agir d'une véritable révolution dans les rapports sociaux et remettre en cause les fondements du capitalisme financier qui ruine notre planète. À suivre donc...